



## CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
DU 30 NOVEMBRE 2009

---

### Nombre de Conseillers

EN EXERCICE	29
PRESENTS	26
ABSENTS	3
VOTANTS	28

Le 30 novembre 2009 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de la Ferté-Macé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques DALMONT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 novembre 2009

Date d'affichage : 07 décembre 2009

**Présents** : Mr Jacques DALMONT, Mme Noëlle POIRIER, Mr Michel MARY, Mme Brigitte RADIGUE LOUVEL, Mr Jean-Luc DELAHAIE, Mme Thérèse LETINTURIER, Mr Didier THEVENARD, Mme Marie-Claire BOUDANT, Mr Franck QUERU, Mme Annick JARRY, Mr Jacques LEBIGOT, Mr Guy FERON, Mr Yves LE PAPE, Mme Claude ROYER, Mr Christian VAN AERDEN, Mme Danielle LETISSIER, Mr Jacky CLEMENT, Mme Martine QUENTIN, Mr Thierry GIBIER, Mme Sabrina BIODORE, Mr Pierre DEVALLOIS, Mr René LE MORE, Mme Paulette RAMOND, Mr Yves JEANNE, Mr Thierry DECOURCELLE, Mme Maryline FONTAINE

**Absents** : Mr François POINSIGNON, Mme Louisa MAGHNINI, Mme Nicole MOTIN

**Procurations** : Mr François POINSIGNON avait délégué ses pouvoirs à Mr Didier THEVENARD, Mme Nicole MOTIN avait délégué ses pouvoirs à Mr Pierre DEVALLOIS

CONFORMEMENT A L'ARTICLE L2121-15 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, MADAME THERESE LETINTURIER EST ELUE SECRETAIRE DE SEANCE, ET CECI A L'UNANIMITE DES VOIX

## **ELECTION DU 5EME ADJOINT**

**Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote, par 20 voix pour et 7 bulletins blancs (Monsieur Devallois n'ayant pas utilisé son pouvoir) :**

- élit Madame Claude ROYER, Adjointe au Maire

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- décidé que Madame Claude ROYER occupera le 5<sup>ème</sup> rang dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal

## **DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

**Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote, à l'unanimité :**

- décide la constitution de la Commission d'Appel d'Offres et de la Délégation de Service Public comme suit

⇒ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

### *Titulaires*

- Didier THEVENARD
- Guy FERON
- Yves LE PAPE
- Claude ROYER
- Paulette RAMOND

### *Suppléants*

- Franck QUERU
- Thierry GIBIER
- Brigitte RADIGUE-LOUVEL
- Jacky CLEMENT
- Thierry DECOURCELLE

⇒ DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

### *Titulaires*

- Didier THEVENARD
- Guy FERON
- Yves LE PAPE
- Claude ROYER
- Paulette RAMOND

### *Suppléants*

- Franck QUERU
- Thierry GIBIER
- Brigitte RADIGUE-LOUVEL
- Martine QUENTIN
- Thierry DECOURCELLE

## **DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DES COMMISSIONS SPORT ET SOLIDARITE**

**Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote, à l'unanimité :**

- Décide que Madame Louisa MAGHNINI siègera au sein des commissions sport et solidarité

## **DESIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DE CONSEILS D'ADMINISTRATIONS D'ORGANISMES EXTERIEURS**

**Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote, à l'unanimité :**

- Désigne Madame Thérèse LETINTURIER, membre suppléant au sein de la commission de sécurité et Monsieur Guy FERON, membre suppléant au lycée Flora Tristan
- Rappelle que Monsieur Jacques LEBIGOT est membre titulaire de la commission de sécurité

- **Rappelle que Monsieur Michel MARY et Madame Claude ROYER sont membres titulaires du Lycée Flora Tristan et que Madame Sabrina BIODORE est également membre suppléant**

#### **ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE : PROJET DE VŒU**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par 21 voix pour et 7 abstentions:**

- **Affirme son attachement indéfectible à la décentralisation, conçue comme la possibilité pour des conseils démocratiquement élus au plus près des besoins des concitoyens de mener les projets d'intérêt public local qu'ils ont librement identifiés ;**
- **Formule le vœu que le département et la région puissent continuer à apporter librement, dans le cadre de la solidarité territoriale, une contribution indispensable au financement des équipements et des projets municipaux ;**
- **Exprime son inquiétude de voir réduites les dotations versées par l'Etat, cette année, pour la plupart des collectivités locales et la taxe professionnelle remplacée par des impôts moins dynamiques, principalement acquittés par les ménages et sans que soit garantie une compensation intégrale et pérenne pour chaque commune ;**
- **Souhaite que la définition des périmètres des intercommunalités et la détermination des compétences qu'elles exercent demeurent en cohérence avec les orientations de la Commission départementale de coopération intercommunale en faveur, notamment, de la solidarité entre territoires ;**
- **Appelle le Gouvernement et les parlementaires à engager une véritable réforme des finances locales et à renforcer les acquis de la décentralisation, la solidarité territoriale et le rôle primordial des communes dans la gestion des services publics de proximité et comme pilier de notre démocratie.**

#### **CONVENTION CAF POUR LA MISE A DISPOSITION DE DONNEES INSTITUTIONNELLES**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité:**

- **Décide la conclusion d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne pour la mise à disposition de données institutionnelles.**
- **Charge Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier**

#### **SALON DE L'HABITAT 2010 : PARTENARIAT AVEC NORMANDIE FM**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité:**

- **Décide la conclusion d'un partenariat avec Normandie FM pour la promotion du Salon de l'Habitat 2010, selon les conditions précitées.**

**Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier**

#### **SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DEPARTEMENTAL DE LA CULTURE – THEATRE JEUNE PUBLIC**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité:**

- **Décide la conclusion d'une convention avec l'Office Départemental de la Culture et des Loisirs dans le cadre du théâtre jeune public, selon les conditions précitées**

- Charge Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

### **CONVENTION AVEC LE COMITE REGIONAL DE TOURISME DE NORMANDIE : OPERATION « AU PRINTEMPS, LA NORMANDIE SE DECOUVRE »**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité:**

- Fixe les tarifs suivants dans le cadre de l'opération « Au Printemps, la Normandie se découvre » :
  - Musée du jouet : 1 entrée payante au tarif de 3,30 € donne accès à une entrée gratuite
  - Swin-golf : 3,00 € le parcours
- Charge Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

### **ASSURANCES**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Valide les choix de la Commission d'Appel d'Offres concernant le marché des assurances.
- Charge Monsieur le Maire de signer les marchés à intervenir et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

### **CREATION DE POSTES : EMPLOIS PERMANENTS**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide la création d'emplois permanents selon les conditions précitées
- Charge Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

### **CRECHE ET HALTE-GARDERIE : CONVENTION PRESTATION DE SERVICE MSA**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide la conclusion d'une convention de prestation de service en matière d'accueil du jeune enfant pour la crèche et la halte-garderie, avec la Mutualité Sociale Agricole, selon les conditions précitées
- Charge Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

### **ACCUEIL DE LOISIRS – GARDERIE PERISCOLAIRE : CONVENTIONS DE PRESTATION DE SERVICE MSA**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide la conclusion de conventions de prestation de service en matière d'accueil du jeune enfant pour l'accueil de loisirs et la garderie périscolaire, avec la Mutualité Sociale Agricole, selon les conditions précitées
- Charge Monsieur le Maire de signer la convention à intervenir et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

## **CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide la conclusion du contrat enfance jeunesse avec la Mutualité Sociale Agricole, pour une durée de 4 ans, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009.
- Charge Monsieur le Maire de signer le contrat et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2008 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FERTOIS**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Prend acte de la communication du rapport d'activités 2008 de la Communauté de Communes du Pays Fertois

## **RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES**

Monsieur le Maire a communiqué le document dont chaque Conseiller a pu prendre connaissance et propose de débattre sur ce document

## **DEMANDE DE DEGREVEMENT DE LA PART COMMUNALE SUR L'ASSAINISSEMENT**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide d'accorder à l'entreprise \_\_\_\_\_, le dégrèvement sur la part communale de l'assainissement, à hauteur de 338,67 m<sup>3</sup>
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente décision

## **TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- Décide l'admission en non-valeur des montants ci-dessus visés
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

## **DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL DANS LE CADRE DU FONDS D'AIDE AU CONSEIL ETA L'INNOVATION TOURISTIQUE**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 27 voix pour et 1 abstention :**

- Décide de solliciter le Conseil Régional, à hauteur de 80%, dans le cadre du dispositif FACIT pour l'étude décrite ci-dessus
- Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier

## **DISPOSITIF DEFI'NERGIE POUR LE LOTISSEMENT ECO QUARTIER DE CLOUET**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 27 voix pour et 1 abstention :**

- Décide de solliciter le Conseil Régional et l'ADEME, dans le cadre du dispositif Défi'NeRgie, pour la création du lotissement éco quartier de Clouet**
- Charge Monsieur le Maire de signer l'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le CAUE et d'effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à bonne fin de ce dossier**